

Autoconsommation collective : Enercoop Midi-Pyrénées devient le 1er acteur en France à mettre en place la tarification du TURPE spécifique aux opérations d'ACC

Toulouse, le 9 juillet 2020 - Enercoop Midi-Pyrénées, coopérative d'électricité verte, locale et citoyenne, continue d'innover pour le bénéfice des autoconsommateurs en mettant en place pour la 1ère fois en France la tarification du TURPE spécifique aux opérations d'autoconsommation collective (ACC).

Conceptrice, productrice et Personne Morale Organisatrice (PMO) de l'opération d'autoconsommation collective (ACC) de Saint-Affrique, une des 1ères en France, Enercoop Midi-Pyrénées en a récemment optimisé les choix techniques et économiques.

La coopérative a décidé de **faire bénéficier les autoconsommateurs de la nouvelle tarification du TURPE** (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité) **spécifique aux opérations d'ACC** et devient ainsi le 1er acteur en France à la mettre en place.

L'application du TURPE spécifique permet, pour ce projet, une réduction de 5% de la facture des consommateurs par rapport au TURPE classique

En vigueur depuis le 1er août 2018, cette nouvelle tarification a été beaucoup critiquée par la filière car elle améliore en moyenne très faiblement l'équilibre économique des opérations. Réduisant les valeurs du TURPE classique sur la part d'électricité autoconsommée, le TURPE spécifique à l'ACC vient par contre en majorer la part alloconsommée¹.

Les quantités alloproduites et autoproduites² sont calculées par Enedis, le gestionnaire de réseau public de distribution, grâce aux données des compteurs communicants en appliquant la répartition de la production convenue entre les participants, transmise par Enercoop Midi-Pyrénées en tant que PMO.

Dans le cas de cette opération, **la configuration (taux d'autoproduction d'environ 40%, profil des clients) rend intéressant le choix de cette tarification.** Elle permet en effet de **réduire le coût du kWh autoconsommé des consommateurs par rapport au TURPE classique.**

"Même si le passage en turpe spécifique permet d'atteindre un équilibre économique sur cette opération, ce mécanisme n'est globalement pas assez intéressant pour rendre le modèle économique de l'ACC viable. Cela freine le lancement de ce nouveau dispositif, que nous soutenons activement."
remarque Lucien Blanc, Coordinateur du Pôle Production de la coopérative.

Un des objectifs est de valoriser localement l'énergie produite

Débutée au printemps 2018, l'opération d'autoconsommation collective (ACC) de Saint-Affrique portée

¹ *Part alloconsommée ou alloproduction ou complément de fourniture : part de l'électricité consommée qui, n'ayant pas été produite localement, est facturée par un fournisseur classique.*

² *Part autoconsommée ou autoproduction : part de la production locale d'une opération d'autoconsommation collective affectée à un consommateur selon une clé de répartition prédéfinie.*

par Enercoop Midi-Pyrénées est opérationnelle depuis le mois de mars 2019. Comptant parmi les 1ères opérations d'ACC en France, elle permet de **valoriser localement l'énergie d'une centrale de 36 kWc** auprès de la Biocoop Lou Cussou de Saint-Affrique et de la clinique vétérinaire Codomier.

Le surplus de production non affecté aux consommateurs de l'opération, soit environ 30% de la production de la centrale, est acheté par le fournisseur Enercoop afin de contribuer à l'approvisionnement de ses 90 000 clients actuels.

En zone d'activités, en milieu urbain ou rural, de nouveaux projets sont en cours et fédèrent des entreprises, des collectivités et/ou des citoyens

Société coopérative d'intérêt collectif reconnue du secteur de l'autoconsommation dans les projets collectifs d'énergie renouvelable (EnR), **Enercoop Midi-Pyrénées travaille actuellement avec différents acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) sur l'accompagnement et le développement de plusieurs opérations d'ACC**, notamment en zone d'activités et en milieu rural.

La coopérative d'électricité prévoit pour certaines d'assurer le rôle de producteur et de PMO. Ce nouveau modèle s'inscrit pleinement dans les ambitions et objectifs de la coopérative : **raccourcir les circuits de l'électricité** (production et consommation) en fédérant personnes physiques, publiques et morales autour de projets d'EnR locaux et collectifs.

A propos d'Enercoop

Enercoop, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne, a pour objectif de faire avancer concrètement la transition énergétique. Militantes et engagées, les 11 coopératives du réseau Enercoop sont réparties dans toute la France et s'approvisionnent auprès de producteurs d'énergie renouvelable locaux en les rémunérant au juste prix, avec des contrats sur le long terme. En proposant une électricité sans approvisionnement d'origine nucléaire, l'offre d'Enercoop a été, en 2018, classée « Premium » par l'ADEME et au 1^{er} rang ex-aequo en 2019 du classement des fournisseurs d'électricité verts selon Greenpeace. Garantir une électricité vraiment renouvelable n'est pas la seule mission d'Enercoop : la coopérative a pour objectif d'impliquer les citoyens dans son organisation et de défendre l'intérêt collectif plutôt que la recherche de profit. Elle aide de nombreux projets citoyens à sortir de terre et les accompagne dans leur développement. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui plus de 90 000 clients, dont 48 500 sociétaires, 300 producteurs et 205 salariés.

Créée en 2015, Enercoop Midi-Pyrénées est portée par plus de 7 000 clients, 3 300 sociétaires, 39 producteurs et 10 salariés, Enercoop Midi-Pyrénées développe ses propres moyens de production, accompagne les entreprises, collectivités et citoyens qui souhaitent (co)développer des projets de production EnR.

Plus d'informations sur midipyrenees.enercoop.fr

Contact presse :

Tatiana Badouard - tatiana.badouard@enercoop.org - 05 32 50 04 97
Alexandre Le Moal – alexandre.lemoal@looksharp.fr – 01 81 80 95 13